action « écoles, collèges, lycées à identité remarquable »

**À destination des écoles, collèges et lycées de la Cité éducative de Roubaix**

**Appel à inscription : à remplir par le directeur d’école ou le chef d’établissement**

Le projet devra décrire comment il participe à renforcer l’attractivité de l’école/établissement et préciser les modalités d’association des différents acteurs dans la mesure du possible sur la période restante du programme Cité éducative (2021-2022). À cette étape, le projet peut être présenté sur 1 an et ajusté annuellement. Il explicitera le choix de « *la valeur remarquable retenue* ».

**Vous déposez pour la première fois une demande de labellisation**, veuillez renseigner le formulaire ci-dessous ainsi que le budget prévisionnel. La demande de financement le sera au titre de l’année civile 2022.

**Vous êtes déjà labellisé « identité remarquable »**, merci de renseigner le formulaire ci-dessous ainsi que le budget prévisionnel, les demandes de financement devant être faites annuellement. Votre nouveau budget prévisionnel constituera, le cas échéant, votre demande de financement pour l’année civile 2022.

**Vous êtes une école du 1er degré et vous avez sollicité des financements au titre de vos projets déposés sur l’Espace Ressources Enseignants 1er degré** pour les thématiques Culture et Développement durable. Vous devez à la fois répondre à l’appel à projet ci-dessous mais également préciser dans vos formulaires de demande Espace Ressources Enseignants 1er degré si la thématique pour laquelle vous sollicitez un financement, est également, le cas échéant, la thématique retenue pour votre « identité remarquable ». Si vous avez sollicité une autre thématique de l’Espace Ressources Enseignants à laquelle se rattache votre identité remarquable (sport, citoyenneté, mobilité, éducation aux médias et à l’information santé, …), merci de le préciser dans la case dédiée « Autres financements » du présent formulaire.

La demande de subvention devra être accompagnée des devis correspondant aux dépenses du projet ou des projets pour lesquels l’effet levier de la cité éducative est attendu. L’aide financière sera comprise entre 500 et 1500 euros ; le montant final pourra varier en fonction du nombre d’établissements et sera revu annuellement en fonction de l’enveloppe définitive attribuée à l’appel à projet.

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire  Ecole, collège, lycée à identité remarquable  (à remplir pour le 16 JUILLET 2021 par le directeur d’école ou le chef d’établissement) | |
| Nom de l’école/établissement |  |
| Titre/intitulé du projet  (maximum 1 ligne) |  |
| Avec qui êtes-vous éventuellement associés pour porter ce projet ? |  |
| Vos objectifs |  |
| Valeur remarquable retenue |  |
| Pourquoi retenez-vous cette valeur remarquable ? |  |
| Structures spécialisées partenaires des projets |  |
| Veuillez préciser en quoi la cité éducative peut avoir un effet levier sur les projets en cours ou à mettre en œuvre ? |  |
| Veuillez préciser les actions que vous comptez mette en œuvre se rattachant à la valeur/identité remarquable retenue |  |
| Coût total du projet |  |
| Demande de subvention Cité éducative de Roubaix |  |
| Co-financement  (préciser le financement et son montant) |  |
| Autres co-financements  (préciser les éventuels autres financements et leur montant) |  |
| Budget détaillé et devis à joindre au format pdf |  |
| Comment valorisez-vous votre projet ? |  |